

**REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**TRAVAIL – LIBERTE – PATRIE**

**PLAN DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE  
FONCTIONNEMENT DU CCM – TOGO**

**Période 2016-2017**

**Actualisé**

## **Sommaire**

Introduction .....	3
Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources .....	3
Etat des lieux et identification des partenaires potentiels .....	3
III. PROJECTION DES RESSOURCES ET GAP FINANCIER SUR LES DEUX PROCHAINES ANNEES....	4
Stratégie de mobilisation de ressources.....	5
Conditions de réussite.....	5
Conclusion.....	6
Annexe : Matrice de la mise en œuvre du plan de communication.....	vii

## Introduction

L'appui de GMS en janvier 2012 a permis d'élaborer le Plan de Mobilisation de Ressources pour le fonctionnement du CCM.

Le CCM – Togo malgré l'importance des subventions obtenues du Fonds mondial depuis 2002 dans la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, peine à mobiliser des ressources tant externe qu'interne pour son propre budget de fonctionnement. Cette situation a des répercussions à tous les niveaux notamment en ce qui concerne les ressources humaines et la logistique alors que les nouvelles exigences du Fonds mondial emmènent le CCM à tenir un rôle plus important que par le passé.

Le présent Plan de Mobilisation de Ressources du CCM Togo actualise le précédent et couvre une période 2016 - 2017. Il a pour but de collecter les ressources pour permettre le bon fonctionnement du CCM Togo et de garantir le succès de la mise en œuvre des subventions financées par le Fonds mondial.

Il s'inscrit dans le processus de renforcement des capacités du CCM-Togo et est structuré en cinq parties :

- Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources ;
- Etat des lieux et identification des partenaires potentiels ;
- Projection des ressources et gap financier pour couvrir les dépenses ;
- Stratégie de mobilisation de ressources ;
- Conditions de succès.

## Objectifs de la stratégie de mobilisation des ressources

Le présent plan est élaboré pour un horizon de deux ans et vise les objectifs ci-dessous :

- Augmenter les ressources financières actuelles afin de permettre au CCM d'avoir un fonctionnement optimal ;
- Etablir les relations de partenariat avec d'autres partenaires financiers, notamment locaux et extérieurs pour mobiliser les financements auprès de ceux-ci dans les deux années ;
- Définir les conditions nécessaires à la pérennisation du financement du fonctionnement du CCM-Togo.

## Etat des lieux et identification des partenaires potentiels

### ➤ État des lieux

Le Plan de mobilisation précédent avait prévu 466 473 euros.

L'Etat a prévu 26 648 euros et a réalisé 41 893 euros soit 157 %. Cela s'explique par une subvention de 15 245 euros à partir de 2013. **L'Etat Togolais** participe au fonctionnement du CCM par la mise à disposition d'une partie du personnel du secrétariat permanent, des locaux, du paiement des frais d'électricité et d'eau, cependant il reste largement insuffisant au vu des activités à réaliser par le CCM notamment l'élaboration des notes conceptuelles, le suivi et le contrôle des subventions par le CCM et la tenue des divers réunions du CCM et de ses organes avec toutes les parties prenantes.

Le Fonds mondial avait prévu 281 687 euros et a financé 67 % de ses prévisions soit 189 537 euros.

Les partenaires techniques et financiers avaient prévu en paiement direct 10 938 euros. Ils ont réalisé plus que 100 %, dépassant largement les prévisions par le financement de l'assistance technique notamment celle de : l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNFPA, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

- **L'ONUSIDA** a financé l'appui technique pour la demande de financement additionnel pour le VIH. **L'UNICEF** a fourni une assistance technique pour accompagner le suivi stratégique du CCM.
- **Le PNUD** a fourni deux (02) rétro projecteurs pour les réunions et activités du CCM.
- **L'OMS** a financé l'atelier de rédaction de la Reconduction Phase 2 Malaria.
- **L'UNFPA** a financé l'assistance technique pour l'élaboration du Financement additionnel VIH Sida et TFM/TB.
- **Les Etats-Unis** ont apporté une importante contribution dans le renforcement des capacités du CCM-Togo à travers Grant Management Solutions (GMS).
- **La France** a fourni une assistance technique pour la mise en place du Dashboard au Secrétariat Permanent du CCM à travers FEI 5 %.
- **L'Allemagne** à travers la GIZ a financé l'élaboration de la demande de financement TFM/TB.

Toutes ces contributions sont en deçà des besoins du fonctionnement du CCM.

➤ **Partenaires potentiels**

**Autres partenaires techniques et financiers** : tous les partenaires devraient être sollicités pour contribuer au financement du CCM notamment la Chine, l'UE, la Banque Mondiale, la BAD.

**Secteur privé** : les entreprises et les institutions ou faitières ne sont pas suffisamment informées ou sollicitées pour contribuer au fonctionnement du CCM : Patronat, Chambre de Commerce et d'Industrie, Société des ciments du Togo (CIMTOGO), les Brasseries du Togo....

**Sociétés parapubliques** : ne sont pas suffisamment informées ou sollicitées pour contribuer au fonctionnement du CCM. Il s'agit notamment de la Loterie nationale togolaise (LONATO), l'office togolais de télécommunication (TOGOTELECOM), MOOV, TOGOCEL, Port Autonome de Lomé, la Poste, la CEET...

### III. PROJECTION DES RESSOURCES ET GAP FINANCIER SUR LES DEUX PROCHAINES ANNEES

SOURCES DE FINANCEMENT		2016 En Euro	2017 En Euro	TOTAL En Euro
<b>Fonds mondial</b>		167 632	182 872	350 504
<b>Gouvernement</b>	Financement direct	15 245	21 341	36 586
	Financement indirect	53 301	74 621	127 922
<b>Système des nations unies</b>	Financement direct	5 000	7 000	12 000
	Assistance technique	PM	PM	
<b>Bilatéraux et multilatéraux</b>	Financement direct	3 000	4 200	7 200
	Assistance technique	PM	PM	
<b>Autres</b>	-	-	-	-
<b>Total budget prévisionnel</b>		244 178	290 034	534 212

## Stratégie de mobilisation de ressources

Elle permet de répondre aux questionnements suivants :

- a) Qu'est-ce qui justifie la mobilisation des ressources additionnelles pour le fonctionnement du CCM ?
- b) Quelles sont les voies les plus efficaces pour mobiliser ces ressources ?
- c) Quels matériels faut-il développer ?

La stratégie de mobilisation de ressources se structure en trois axes. Chacun des axes regroupe plusieurs activités.

### ➤ Le premier axe :

Il regroupe les activités de communication qui rendent visibles les activités du CCM-Togo. Il s'agit de :

- Concevoir un logo pour le CCM-Togo
- Concevoir et éditer annuellement un dépliant présentant les principales activités et surtout les résultats du CCM-Togo.
- Actualiser régulièrement les informations sur le site web
- Recenser et participer à quelques réunions et conférences nationales et internationales et saisir l'opportunité pour mobiliser les ressources.

Cet axe est développé dans le plan de communication

### ➤ Le deuxième axe

Cet axe regroupe toutes les activités visant à développer des relations partenariales avec les bailleurs potentiels identifiés en vue de disposer de ressources nécessaires. Il constituera à :

- Renforcer les capacités des responsables du CCM en mobilisation de ressources ;
- Rechercher les informations supplémentaires (priorités programmatiques, niveau d'appui, cycle de financement, etc.) sur les bailleurs potentiels de ressources en contactant par écrit directement certains partenaires ;
- Préparer et soumettre aux bailleurs de ressources un plan de travail budgétisé sur deux années ;
- Faire les demandes de financement et assurer le suivi auprès des bailleurs de ressources.

### ➤ Le troisième axe :

Cet axe vise à mettre en place un mécanisme de pérennisation de la stratégie afin de réduire la dépendance financière du fonctionnement du CCM. Ces activités sont les suivantes :

- Accroître la prévisibilité des appuis financiers des PTF en faveur du CCM sur deux années ;
- Accroître régulièrement la ligne pour le fonctionnement du CCM dans le budget de l'Etat ;
- Mettre en place un dispositif de suivi du plan de mobilisation des ressources ;
- Renforcer la sensibilisation en matière de mobilisation de ressources pour le CCM.

## Conditions de réussite

Il s'agit des conditions nécessaires à la réussite de cette stratégie.

➤ **Volonté politique**

Elle est la condition sine qua non de cette stratégie. Les responsables doivent assurer le portage politique de cette stratégie pour garantir son exécution et sa réussite.

➤ **Internalisation de la stratégie**

Chaque groupe constitutif de différents secteurs doit s'approprier la stratégie et s'investir dans son exécution. La restitution et la mise à disposition du document de la stratégie à chaque acteur demeurent l'une des solutions idoines.

➤ **Responsabilisation du Comité de mobilisation des ressources et de l'élaboration des notes conceptuelles**

L'exécution de la stratégie ne saurait être l'œuvre d'une seule personne. Pour être efficace et atteindre les objectifs fixés par la stratégie, il faut mettre en place un Comité de mobilisation des ressources et de l'élaboration des notes conceptuelles. **Amélioration permanente du niveau de la qualité du travail.**

Pour continuer de bénéficier de la confiance des bailleurs, les membres du CCM-Togo doivent davantage travailler pour maintenir et/ou améliorer la qualité de leurs travaux. Ils devront faire preuve de créativité et d'innovation. Les principes de bonne gouvernance (transparence, compte rendu, monitoring...) sont un gage pour la réussite de la stratégie.

**Conclusion**

La mise en œuvre de ce plan de mobilisation des ressources permettra au CCM-Togo de mobiliser les ressources nécessaires et optimiser son fonctionnement.

**Annexe : Matrice de la mise en œuvre du plan de communication**

AXES	ACTIVITES	INDICATEURS	2016	2017	Responsable
<b>Elaboration d'un plan de travail budgétisé</b>	Elaborer un plan de travail	Disponibilité du plan de travail	X		Comité de mobilisation de ressources
	Elaborer le budget	Disponibilité du document de budget	X	X	Secrétariat permanent du CCM
	Valider le plan de travail et le budget du CCM	Rapport de validation	X	X	Assemblée Générale du CCM
<b>Développement de relations partenariales avec les bailleurs de ressources</b>	Renforcer les capacités des responsables du CCM en mobilisation de ressources	Nombre de membres de CCM formé en mobilisation de ressources	X	X	Secrétariat permanent du CCM
	Rechercher les informations supplémentaires (priorités programmatiques, niveau d'appui, cycle de financement, etc) sur les partenaires potentiels de ressources en contactant par écrit directement certains partenaires	Nombre de nouveaux partenaires qui acceptent de financer les activités liés au fonctionnement du CCM	X	X	Comité de mobilisation des ressources
	Soumettre aux partenaires un plan de travail budgétisé et introduire les demandes de financement et assurer le suivi auprès des bailleurs de ressources	Nombre de partenaires ayant reçu le plan de travail budgétisé Nombre de demandes de financement soumises Nombre de suivis effectués	X	X	Secrétariat permanent du CCM
<b>Pérennisation de la stratégie :</b>	Accroître la prévisibilité des appuis financiers des PTF en faveur du CCM sur trois années.	Nombre de bailleurs ayant confirmé sur financement sur 3 ans	X	X	Comité de mobilisation des ressources
	Accroître une ligne pour le fonctionnement du CCM dans le budget de l'Etat.	la loi des finances		X	Bureau du CCM
	Mettre en place un dispositif de suivi du plan de mobilisation	Nombre de rapports sur la mobilisation des ressources produits	X	X	Comité de mobilisation de ressources
	Renforcer la sensibilisation des bailleurs pour la mobilisation de ressources	Nombre de visites effectuées auprès des bailleurs	X	X	Comité de mobilisation de Ressources

Ont signé :

*Secteur Société civile*

Le Vice-président

Augustin DOKLA

Le Coordonnateur National  
du Secrétariat Permanent

PIGNANDI Akou

*Secteur PTF*

Le Vice-président

Christian MOUALA

*Secteur Gouvernemental*

Le Président du CCM

Kossi ASSIMAIDOU